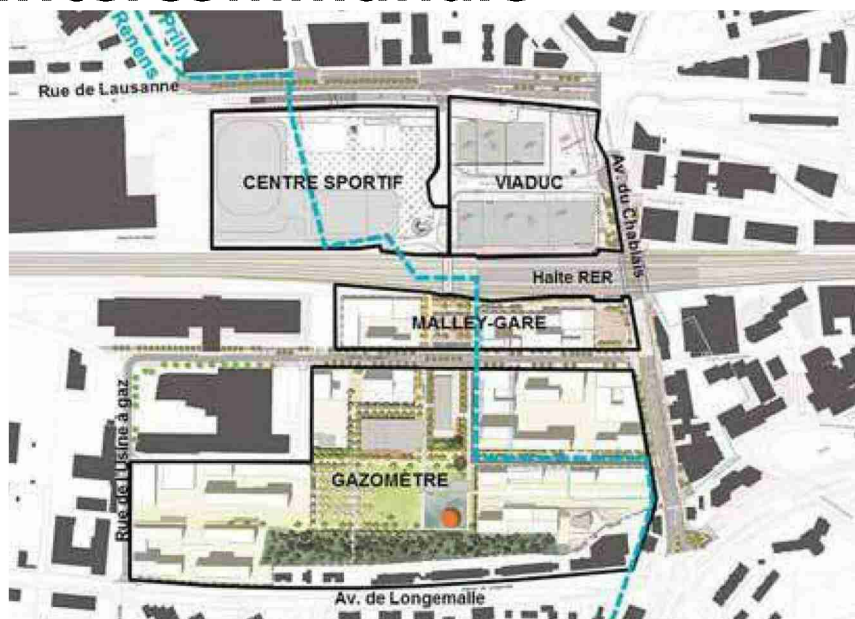




Malley entre les mains d'une «fabrique» intercommunale



Le périmètre intercommunal de Malley, objet de grands chambardements. DR

TERRITOIRE • Les communes de Prilly et Renens souhaitent créer une structure intercommunale intitulée «Fabrique de Malley» destinée à superviser et accompagner le développement de Malley ainsi que pour gérer les projets d'équipements confiés aux communes. Le périmètre intercommunal de Malley est une zone clé du développement de Prilly et Renens. Suite à la construction de la halte RER Prilly-Malley en 2012, plusieurs nouveaux chantiers vont remodeler le visage de l'ensemble du secteur ces prochaines années: le nouveau centre sportif de Malley actuellement en construction, le plan partiel d'affectation Viaduc au nord des voies ferrées, les plans de quartiers Malley-Gare et Malley-Gazomètre (mise à l'enquête courant 2018) au sud des voies ferrées. A terme, ce sont près de 2800 habitants et 1600 emplois qui sont attendus dans l'un des principaux sites du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Définir conjointement le futur visage de ce nouveau centre urbain durable - et par la même occasion celui des deux communes - nécessite un pilotage général ainsi qu'une gestion efficace et solidaire.

La mise sur pied de la Fabrique de Malley répond ainsi à une volonté partagée d'assurer la qualité et la cohérence de ce projet, mais aussi d'éviter une réalisation au coup par coup. Avec une répartition égale des investissements communs, cette structure permet de formaliser la collaboration entre Prilly et Renens afin de concrétiser une vision d'ensemble pour Malley.

A noter que la Fabrique de Malley bénéficiera également d'un important soutien du Canton. Le Département du territoire et de l'environnement, par le biais du Service de développement territorial, financera en effet la cellule de projet à hauteur de 200'000 francs par an sur quatre ans, dans le cadre de l'aide pouvant être accordée aux structures d'organisation du territoire des agglomérations. Le Service de la promotion économique et du commerce et le Service des communes et du logement pourront soutenir les études nécessaires à la réalisation des futurs quartiers de Malley, dans le cadre de leurs bases légales. ■

VG